

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MAXTALI ENTERPRISES INC.	Numéro de permis 2014748	Date d'inspection Le 22 octobre 2020	
Nom de l'établissement Garderie Dragon Day Care		Numéro de téléphone (506) 759-4488	
Adresse 105 rue Notre Dame Atholville NB E3N 4T1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	07 sept. 2020	02 sept. 2020
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	11 sept. 2020	02 sept. 2020
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
- La lacune est maintenant conforme, une copie du certificat de premier soin sera envoyée à la mentore et il sera ajouté au dossier. - L'établissement rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance, le permis est recommandé.			

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 septembre 2020

Date

original signé par

Patrick Soucy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 septembre 2020

Date